



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

phtalates

Question écrite n° 95606

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la nocivité des phtalates, substances chimiques qui ont un rôle de perturbateurs endocriniens en dérégulant le système hormonal, même à de faibles expositions. Les phtalates sont utilisés en milieu professionnel comme fixateurs dans les parfums ou comme plastifiants. Or ils modifient l'ADN du sperme, ce qui entraîne des effets sur la reproduction, à l'instar des éthers de glycol, dont la dangerosité est maintenant reconnue. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des mesures pour remplacer les phtalates par des produits de remplacement moins toxiques, comme cela a été fait pour les éthers de glycol.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95606

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5626